

4 ^e année		La communication école-maison
Titulaires	Groupe	
Vanessa Gauthier-Bisson	401	La communication entre l'école et la maison est un outil essentiel à la réussite scolaire de votre enfant.
Maude Bergeron-Cyr	402	
Sabrina Beauvais	440	
Karine Beaulieu	704	
François Hamelin	705	
Spécialistes	Groupe	
Éducation physique		Ce feuillet se veut un outil d'information afin que vous soyez renseignés sur les principales évaluations qui auront lieu au long de l'année et des moments d'évaluation prévus.
• Kevin Duplin	401, 402, 440	
• Éric Clavette	704, 705	
• Émilie Giguère	704	
Musique		
• Nancy Ruscitti	401, 402, 440, 704, 705	
Anglais		
• Ariane de Maisonneuve	401, 402, 340	
• Janick Gauthier	704, 705	

	Date de remise	Valeur
1 ^{re} communication	15 octobre 2024	La 1 ^{re} communication contient des informations sur le plan des apprentissages et des comportements.
1 ^{er} bulletin	19 novembre 2024	20% du résultat final de l'année
2 ^e bulletin	13 mars 2025	20% du résultat final de l'année
3 ^e bulletin	10 juillet 2025	60% du résultat final de l'année

Compétences disciplinaires et non disciplinaires	Notes communiquées au bulletin		
	1 ^{re} étape 29 août au 8 novembre	2 ^e étape 11 novembre au 21 février	3 ^e étape 24 février au 20 juin
Français	Lire	✓	✓
	Écrire	✓	✓
	Communiquer oralement		✓
Mathématique	Résoudre une situation problème		✓
	Utiliser un raisonnement mathématique	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement	✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus		✓
	Écrire des textes	✓	✓
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	✓	✓	✓
Sciences et technologie	✓	✓	✓
Culture et citoyenneté québécoise		✓	✓
Arts plastiques	✓		✓
Musique		✓	✓
Éducation physique et à la santé	✓	✓	✓
Compétence transversale : Organiser son travail	✓		

Épreuves MELS : Les résultats aux épreuves d'écriture et de lecture du MELS comptent chacun pour 20% du résultat final.

*Il est à noter que la 1^{ère} communication et les bulletins sont accessibles sur MOZAÏK.

La nature des évaluations peut correspondre à un travail en classe, à une situation d'évaluation, à une entrevue, à une dictée, à des observations, au portfolio, etc. Elles se font donc en cours d'étape et en fin d'étape.

À moins d'autorisation ou d'une raison jugée valable par la direction d'école, votre enfant doit être présent lors de la passation des épreuves obligatoires ministérielles. Il peut obtenir la note de 0 s'il s'absente sans motif valable. Il est à noter que les voyages ne sont pas des raisons valables de s'absenter.